

REGLEMENT 2023 - Location Stand

1. Stand

- Prix de l'emplacement CHF 100.- (CHF 20.- taxe poubelles comprise)
- Le locataire s'occupe du montage et démontage de son stand ainsi que de son matériel (boissons, frigo, etc.). Montage à partir de vendredi 12h00 et le démontage doit être terminé à 12h00 le dimanche.
Possibilité de demander un chalet jusqu'à épuisement du stock lors de votre inscription (nombre limité)
- **Obligatoire** : Chaque stand informera lors de son inscription, 1, 2 ou 3 mets (dessert compris), ainsi que le nom de son encaveur. Essayez au possible de varier les mets. Seuls deux stands avec les mêmes mets seront acceptés.
- Horaires d'ouverture du stand 10h00 – 22h00
- Chaque stand est responsable de se fournir en produits de nettoyage afin que les mesures d'hygiène et la chaîne du froid soient respectées. (1 jerrican d'eau, 1 produit de nettoyage, du papier ménage, 1 cuvette ou bidon, contrôler la température du frigo). Le service d'hygiène est susceptible de faire un contrôle.

2. Modalités

- Verres à vin Les verres de la manifestation sont obligatoires et seront vendus dans les chalets à verres, mais vous avez la possibilité d'acheter des cartons à CHF 5.- le verre et de les revendre le même prix. Seuls les cartons scellés et retournés en fin de journée seront remboursés. Les verres oubliés ou traînant sur les bars ou les tables sont à ramener dans les chalets en fin de journée, à bien plaisir.
Important : Les verres utilisés ne doivent pas être repris par les stands, ceux-ci sont retournés dans les chalets à verres.
- Prix de vente Le prix de vente est le même pour tous les stands.

Un met est vendu	CHF 6.00 maximum
Fendant	CHF 4.00
Gamay	CHF 4.00
Spécialités de vin	CHF 6.00
Minérales 33 cl ou verre	CHF 3.00
Bières 25 cl ou 33 cl.	CHF 4.00
Bières spéciales	CHF 5.00
- Tables Des tables seront disposées dans la rue du Bourg pour les visiteurs. Il est interdit de les déplacer.

- Déchets Une benne sera placée sur la Place de la salle de la Laiterie. Vous pouvez donc utiliser des sacs noirs. Une benne à verre et des sacs à PET seront également à disposition. Une taxe de 20.- est comprise dans la location.
- Musique Des animations musicales seront prévues toute la journée ainsi qu'un bal en soirée.
La musique est permise dans les stands, mais veuillez l'éteindre lorsqu'un groupe joue à proximité. Merci.

3. Paiement

- IBAN CH34 8059 5000 0039 6386 2 - Raiffeisen Martigny Région
- Possibilité de scanner le QR Code directement sur le site depuis votre e-banking



- Délai au 15.07.2023. En cas de non-paiement, nous considérerons que votre emplacement peut être remis en location.

4. Inscription

- Les tenanciers des stands des Saveurs Bordillonnes s'engagent à suivre le règlement
- Inscription sur le site www.saveurs-bordillonnes.ch

En cas de question, vous pouvez adresser un mail à saveursbordillonnes@gmail.com

Merci à tous pour votre collaboration ! Nous nous réjouissons de vous revoir lors de cette 7^e édition.